

FINANCER SA FORMATION AVEC LE CPF

EN QUOI CONSISTE CE FINANCEMENT ?

Le CPF est un dispositif permettant aux actifs (salariés, demandeurs d'emploi, indépendants) d'accumuler des droits à la formation tout au long de leur vie professionnelle. Ces droits sont convertis en euros et peuvent être utilisés pour financer une formation éligible, sans frais à avancer.

À QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- Salariés du secteur privé
- Demandeurs d'emploi
- Travailleurs indépendants
- Agents publics sous certaines conditions

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

1. Se connecter sur [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr).
2. Rechercher la formation Evoh Formation éligible.
3. S'inscrire et soumettre la demande de financement.
4. Une fois validée, la formation peut débuter.

 **Besoin d'aide ?** L'équipe Evoh Formation vous accompagne dans l'utilisation de votre CPF et dans les démarches d'inscription.